

Le vocabulaire du jugement et des émotions

Cours de français en 3e

Découvrir le vocabulaire du jugement

Lis ces deux phrases qui décrivent exactement la même scène :

Exemple

1. Le vieux pêcheur, **économe** et **prudent**, vivait dans une **modeste demeure** au bord de l'eau.
2. Le vieux pêcheur, **avare** et **peureux**, croupissait dans une **masure** au bord de l'eau.

Les faits sont identiques : un homme âgé, peu dépensier, qui habite une petite maison. Pourtant le lecteur ne ressent pas la même chose. La première phrase invite à la sympathie, la seconde au mépris. Ce sont les mots choisis, et non les faits, qui portent le **jugement** du narrateur.

Mélioratif, péjoratif, neutre

Définition

Un mot **mélioratif** présente ce qu'il désigne de façon favorable : il valorise.

Un mot **péjoratif** le présente de façon défavorable : il dévalorise.

Un mot **neutre** désigne la réalité sans prendre parti.

Pour bien comprendre, il faut distinguer deux niveaux de sens. La **dénotation** est le sens de base, celui du dictionnaire. La **connotation** est l'ensemble des valeurs et des impressions qui s'ajoutent à ce sens. « Cheval », « destrier » et « canasson » ont la même dénotation, mais « destrier » évoque la noblesse des chevaliers, tandis que « canasson » désigne une bête usée et sans valeur.

Une même réalité, deux jugements opposés

Mélioratif (valorise)	Péjoratif (dévalorise)
économe	avare
persévérant	entêté
prudent	peureux
svelte	maigrichon
une demeure	une masure

Même sens de base (dénotation), connotations contraires

Une même réalité peut être valorisée ou dévalorisée selon le mot choisi.

Les marques du péjoratif dans la formation des mots

Certains **suffixes** donnent presque toujours une valeur péjorative :

- **-âtre** : rouge**âtre**, douce**âtre**, bell**âtre** (une couleur ou une qualité approximative et peu agréable) ;
- **-ard** : vant**ard**, chauff**ard**, braill**ard** ;
- **-aud** : lourd**aud**, rustaud ;
- **-asse** : paper**asse**, fad**asse**, vin**asse** ;
- **-ailler** pour les verbes : écriv**ailler**, rim**ailler**, trav**ailloter** (avec **-oter**, qui diminue et rabaisse).

Attention

Un suffixe n'est pas une règle mécanique : « montagnard » ou « savoyard » ne sont pas péjoratifs. Et la valeur d'un mot dépend souvent du **contexte** : « ambitieux » est mélioratif dans « un projet ambitieux », mais devient péjoratif dans « un arriviste ambitieux prêt à tout ». Avant de répondre au brevet, relis toujours la phrase entière.

Les nuances d'intensité

Les mots des émotions ne se valent pas : ils forment des **échelles**. Dire qu'un personnage est « inquiet » ou « terrifié », ce n'est pas du tout raconter la même scène. Choisir le bon degré, c'est montrer au lecteur l'état exact du personnage.

Les nuances d'intensité des émotions

Joie	content	heureux	ravi	euphorique
Peur	inquiet	angoissé	effrayé	terrifié
Colère	agacé	irrité	furieux	fou de rage
Tristesse	contrarié	triste	abattu	désespéré

intensité croissante →

Chaque émotion se dit avec plusieurs mots rangés du plus faible au plus fort.

Règle

Pour exprimer une émotion avec précision, choisis le mot dont l'**intensité** correspond à la situation. Tu peux aussi moduler l'intensité avec :

- des **adverbes** : légèrement, assez, profondément, terriblement ;
- des **préfixes** d'intensité : **hyper**sensible, **sure**xcité, **archi**comble ;
- des **comparaisons** et des **hyperboles** : « blême comme un linge », « mourir de honte ».

Exprimer et faire ressentir les émotions

Une émotion peut se dire avec un nom, un adjectif ou un verbe de la même famille. Varier ces classes grammaticales enrichit ton style.

Nom	Adjectif	Verbe
la joie	joyeux	se réjouir
la colère	coléreux, courroucé	s'emporter, s'irriter
la peur	apeuré, peureux	avoir peur, s'effrayer
la honte	honteux	avoir honte, rougir de
la fierté	fier	s'enorgueillir
l'angoisse	angoissé, angoissant	angoisser

Les écrivains ne se contentent pas de nommer l'émotion : ils la **montrent** par ses manifestations physiques (mains moites, voix qui tremble), par les gestes et par la ponctuation expressive (exclamations, points de suspension). Écrire « Ses doigts se crispèrent sur la rampe et sa voix se brisa » fait davantage ressentir la peur que « Il avait très peur ».

Le vocabulaire du jugement dans l'argumentation

Quand on argumente, le jugement passe par des mots qui expriment l'opinion de l'énonciateur. Ces **termes évaluatifs** sont une forme de modalisation :

- des **adjectifs** : remarquable, novateur, bouleversant / médiocre, consternant, insipide ;
- des **noms** : un chef-d'œuvre, une prouesse / un fiasco, une imposture ;
- des **verbes** : saluer, se féliciter, admirer / déplorer, dénoncer, fustiger ;
- des **adverbes** : heureusement, admirablement / hélas, malheureusement.

Exemple

Neutre : « Le maire a fait construire un nouveau stade. »

Favorable : « Le maire a eu l'**excellente** idée d'offrir aux jeunes un stade **flambant neuf**. »

Défavorable : « Le maire a **englouti** l'argent public dans un stade **démesuré**. »

Méthode

1. Repère les mots qui ne sont pas neutres (adjectifs, noms, verbes, adverbes).
2. Classe-les : mélioratifs ou péjoratifs ? Quelle intensité ?
3. Déduis-en le point de vue de l'auteur ou du personnage et formule-le dans une phrase complète, en citant les mots entre guillemets.

À retenir

- Un mot mélioratif valorise, un mot péjoratif dévalorise, un mot neutre ne juge pas.
- La connotation s'ajoute au sens de base (la dénotation) ; elle dépend souvent du contexte.
- Les suffixes -âtre, -ard, -aud, -asse, -ailler, -oter ont souvent une valeur péjorative.
- Les mots des émotions forment des échelles d'intensité : choisis le degré juste.
- Le vocabulaire du jugement révèle le point de vue de l'auteur et sert l'argumentation.

Pour aller plus loin

Entraîne-toi avec les exercices sur le vocabulaire du jugement et des émotions, puis vérifie tes acquis avec le QCM du chapitre. Pour approfondir, revois le cours sur la modalisation et celui sur la rédaction d'un texte argumentatif.